



SERVICE DE PRESSE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

INDEX ÉGALITÉ : UN PREMIER PAS, L'ÉLAN DOIT CONTINUER

Pour **FO**, passer d'une obligation de moyens à une obligation de résultat pour l'égalité de rémunération entre les femmes et les hommes est une réelle avancée. Il est plus que temps d'aboutir effectivement quand le mouvement syndical revendique une telle égalité depuis 120 ans !

C'est pourquoi, lors de la présentation de l'index égalité le 22 novembre 2018, en présence de son Secrétaire Général et de sa Secrétaire Confédérale en charge de l'égalité femmes/hommes, **FO** a salué cette initiative en faveur de laquelle elle s'est investie. Toutefois, **la Confédération** a également émis des réserves sur certaines zones d'ombres, notamment concernant le risque d'invisibilité d'une partie des écarts de rémunérations dû à la méthode de calcul retenue.

Au moment de la publication des décrets, à la suite d'un courrier signé notamment par **FO**, la ministre du travail a accepté d'organiser des multilatérales en amont de la mise en œuvre puis pour faire un premier bilan. Ces réunions ont déjà permis d'élaborer une Foire Aux Questions sur l'outil destinée aux entreprises et aux représentants du personnel.

80% des 700 premières notes publiées sont supérieures à 75/100. Pour **FO**, ces résultats ne sont pas cohérents avec l'écart (désormais reconnu par tous) de -25% entre la rémunération des femmes et celle des hommes. Ce qui confirme nos craintes d'invisibilité d'écarts pourtant bien réels.

Pour **Force Ouvrière**, l'index égalité est un premier pas. Le suivi de sa mise en œuvre devra permettre d'améliorer l'outil afin que l'objectif de suppression effective des écarts soit atteint, et que l'égalité salariale soit enfin une réalité.

Paris, le 6 mars 2019

Contact :

Béatrice CLICQ

Secrétaire confédérale

Secteur Égalité et Développement durable

bclicq@force-ouvriere.fr

Confédération Générale du Travail FORCE OUVRIERE

141 avenue du Maine – 75680 PARIS CEDEX 14 - Tel : 01 40 52 82 00

Siret : 784 578 247 00040 – Code APE 9420Z